



**SYMALIM  
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 23 mai 2023**

**N° : 2023-84**  
**OBJET : Demande de subvention auprès d'EDF et de l'Agence de l'Eau pour l'étude du ruisseau du Rizan (action 2.7.1) » dans le cadre du programme de Restauration du Rhône de Miribel, de ses annexes fluviales et de sa nappe**

\*\*\*\*\*

Date de la convocation : **Mardi 16 mai 2023**

Secrétaire de Séance : **Mme Reveyrand**

\*\*\*\*\*

**L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois de mai, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis.** Cette réunion a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage (Salle Paris 2024).

<b>Nombre de délégué·e·s : 30</b>	<b>Présent·e·s : 19</b>	<b>en droits de vote : 69</b>
<b>Nombre de droits de vote : 105</b>	<b>Pouvoirs : 2</b>	<b>en droits de vote : 6.5</b>
	<b>Votant·e·s : 21</b>	<b>en droits de vote : 75.5</b>

**Liste des présent·e·s :**

**nombre de votes /délégué·e**

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5 + 5

CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	<del>M. LARIVE</del>	<del>1,5</del>
	<del>MME TERRIER</del>	<del>1,5</del>
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	<del>MME FAUTRA</del>	<del>3</del>
MEYZIEU	<del>M. QUINIOU</del>	<del>3</del>
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	<del>M. MANCINI</del>	<del>1</del>
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1 + 1.5
NIÉVROZ	<del>M. THIEBAUT</del>	<del>1</del>
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

**Ont donné pouvoir-**: M. Athanaze à M. Vieira / M. Larive à M. Brière

Madame la Présidente expose,

Le ruisseau du Rizan constitue un milieu remarquable par sa richesse écologique (habitats d'intérêt communautaire et espèces protégés). Parmi les menaces identifiées, une baisse des niveaux de nappe serait susceptible de porter atteinte à l'alimentation en eau du Rizan et de ses milieux associés. Plusieurs phases d'assec ont même été observées ces dernières années (2012, puis 2017 à 2019).

La compréhension des modalités d'alimentation en eau du Rizan est un préalable indispensable à tout plan d'action.

Au vu de la technicité de l'étude à mener, le SYMALIM a lancé une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage fin 2020 pour établir le cahier des charges. Ce dernier a été validé par les parties associées.

L'étude porte sur le réseau hydrographique et le marais du Rizan, de sa source (contre-canal) à sa confluence avec la lône du Vieux Rhône. Elle aura également pour but de préciser les relations du ruisseau avec la nappe alluviale du Rhône et la nappe de l'Est lyonnais.

Après une phase de préparation fin 2023 (étude bibliographique, enquêtes, sondage géophysique, pose de piézomètres), il est prévu d'assurer un suivi de la zone d'étude à travers plusieurs campagnes de mesures (débits, piézométrie, qualité...) durant l'année 2024. L'analyse des données collectées permettra d'établir un diagnostic sur l'hydrosystème du Rizan puis de construire un programme d'actions pour préserver les milieux durant le premier semestre 2025.

La dépense prévisionnelle est estimée à 123 330 € TTC. Cette enveloppe inclut la mission d'AMO (12 330 € TTC) réalisée en 2020.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Agence de l'Eau RMC		EDF		Autofinancement SYMALIM	
Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
48%	59 198 €	40%	49 332 €	12%	14 770 €

Vu l'exposé de la Présidente,  
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,  
Le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter la subvention auprès d'EDF pour un montant de 49 332 € et signer tous les documents afférents

- **AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'eau pour un montant de 59 198 € et signer tous les documents afférents

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente  
Catherine CREUZE

